



Placements financiers Nos conseils avant de vous lancer

L'INC et l'Autorité des Marchés Financiers donnent la parole aux experts, dans une nouvelle collection de vidéos Consomag.

Vous souhaitez investir sur les marchés financiers : comment réduire les risques ? A quoi correspondent les frais associés aux produits ?

Par ailleurs, certains influenceurs conseillent des placements. Comment savoir s'ils sont fiables et déjouer les pièges ?

[Voir toutes les vidéos](#)

Actualités de la semaine

Au sommaire : des solutions pour être plus écoresponsable à la maison et au bureau en modifiant ses habitudes de consommation numérique. Le point sur la fin annoncée de l'impression obligatoire des tickets de caisse papier et les modalités de participation aux débats publics sur les questions d'environnement.



Numérique : comment être écoresponsable chez soi ?

Le numérique émet 2,5 % des émissions de gaz à effet de serre et consomme environ 10 % de l'électricité en France ! Nous pouvons, à notre échelle y remédier, en adoptant des modes de



Comment être écoresponsable au bureau ?

Mails, recherches internet, stockage de données... le numérique au travail est devenu indispensable et son utilisation quasi permanente, surtout avec le télétravail. Changer ses pratiques pour limiter son impact est

consommation plus responsables.

[Voir la vidéo](#)



Fin des tickets de caisse : bonne ou mauvaise nouvelle pour les consommateurs ?

A partir du 1er janvier 2023, sauf demande expresse du client, les tickets de caisse et de carte bancaire ne seront plus systématiquement imprimés, selon les dispositions de la loi concernant la réduction de l'empreinte environnementale et la protection de la santé. Une décision qui pose d'emblée question.

[Voir la vidéo](#)

essentiel.

[Voir la vidéo](#)



Vous vous intéressez aux questions d'environnement ? Participez au prochain débat public

La Commission nationale du débat public (CNDP) organise un débat public sur le projet Penly.

[Lire l'article](#)

Une société inconnue vous a livré un objet que vous n'aviez pas commandé

Vous recevez un cadeau surprise par La Poste. On vous demande de payer le montant de la facture jointe au colis, ou à défaut de le renvoyer à l'expéditeur. Il s'agit d'un envoi forcé, interdit, selon l'article R. 635-2 du code pénal. Ne payez pas.

[Lire la lettre type](#)

Vous contestez la facture trop élevée d'un dépannage à domicile

Vous avez téléphoné en catastrophe à une société de dépannage à domicile. Même en cas d'urgence, tout dépanneur doit vous délivrer un devis détaillé que vous devez signer avant le début de l'intervention.

[Lire la lettre type](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)